



Neuvième année - N° 53

Novembre 2019

Equipe : Myriam Iseli, Romain Marchand,
Nadine McCormick
Contact : vichfait@gmail.com

Vich'Olympique !

Reportage par Emilie Peiris, 12 ans.

Du 9 au 22 janvier 2020 auront lieu les JOJ « Jeux Olympiques de la Jeunesse » d'hiver. Les meilleurs jeunes sportifs entre 15 et 18 ans du monde entier vont y participer. Les activités auront lieu à Lausanne, Villars, Champéry et aux Diablerets. Il y aura au total 1'880 athlètes de 70 pays différents pour se disputer les médailles.

Les organisateurs des JOJ ont organisé une cérémonie en septembre durant laquelle deux enfants de chaque commune vaudoise devaient amener le drapeau de leur commune au stade Pierre-de-Coubertin à Lausanne.

Oscar Halkema et moi, qui avons 12 ans environ, avons eu la chance d'avoir été choisis pour notre village. Nous sommes allés à cette cérémonie en compagnie de Madame Salamin, Municipale. Dans le stade, nous avons fait un motif géant de la forme du canton de Vaud, avec tous les drapeaux des villes et villages du canton.

Ce que j'ai trouvé sympa était de prendre une photo avec Yodli la mascotte des Jeux Olympiques de la Jeunesse et de voir s'allumer la flamme olympique (et aussi ne pas devoir aller à l'école ce jour-là :-)).

On nous a également remis le drapeau des JOJ. En fin de journée, la Municipalité a organisé une autre cérémonie où Oscar et moi avons hissé le drapeau des JOJ avec celui de Vich, que vous pouvez voir près de l'arrêt de bus principal.

La Municipalité a également remis des prix à 3 jeunes sportifs de Vich (Vivien Streit, saut en hauteur; Gaëtan Procureur, télémark; Luca Stoecklin, ski alpin). Je ne savais pas qu'on avait tant de champions sportifs dans notre village!

AGENDA

16 nov. Animation musicale à la patinoire mobile de Grand-Champ à Gland, avec concert de «The Papas»: Eoghan O'Sullivan (Vich), et Olivier Gauthey (Givrins) → thepapas.ch

1 déc. Ouverture de la nouvelle épicerie Tapassion à Vich, avec service postal dès le 3 janvier 2020

3 déc. Conseil Général à 20h

8 déc. Concert de Noël à l'église de Vich avec la chorale féminine Kerkiba, suivi d'un apéritif. Organisé par Vichamines. Venez nombreux !

10 déc. Save the date! La Croix Verte fête ses 1 an! Consultez leur page Facebook prochainement pour plus d'infos.



Extension du quartier des Gaudenies

Après un an et demi de travaux, les 3 nouveaux bâtiments du quartier Gaudenies entre l'école et la route de l'Etraz seront bientôt prêts à accueillir de nouveaux habitants. Les premiers se sont installés début octobre malgré le chantier alentour. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Parmi les 57 appartements en location, il y a beaucoup de petits logements, mais aussi de plus grands pouvant accueillir des familles. Les nouveaux arrivants viendront augmenter la population de Vich.

Le quartier étant très dense, environ 1/3 des villageois y logeront. La fin du chantier marquera l'aboutissement du quartier des Gaudenies et peut-être la stabilisation du nombre d'habitants de Vich pour ces prochaines années.

Et la lumière disparut! (ou presque)

Le 26 septembre, la nuit vichoise était toute de noir vêtue. Parmi 152 communes de notre secteur mais aussi dans la région lémanique et la France voisine, notre village participait à l'opération « La Nuit est belle », une initiative du Grand Genève, de la Société d'Astronomie et du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.

Il y a de multiples raisons derrière ce projet. Tout d'abord écologiques : en créant une forte pollution lumineuse dans les zones densément peuplées, l'activité humaine perturbe les rythmes biologiques de la faune et de la flore, participe à la dégradation de l'habitat des animaux tout autant qu'à la perte de leurs repères. L'être humain lui-même est affecté, avec des effets néfastes avérés sur notre organisme et notre santé. Mais aussi économiques, puisque selon l'ADEME (Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), citée par le site de l'initiative, l'éclairage public représente 18 % de de la consommation d'énergie des communes et 37 % (!) de leur facture d'électricité.

Curieux, nous avons souhaité recueillir l'avis de nos concitoyens sur la page Facebook de Vich, avec le sondage suivant: "Avez-vous aimé éteindre l'éclairage public la nuit ? L'avantage écologique pour l'un est-il supérieur à l'inconvénient d'avoir des rues sombres pour l'autre?".



La baie de Genève en partie éteinte – Source: 20min.ch

Sur la vingtaine de répondants, 84% ont un avis "Plutôt positif: à renouveler/améliorer/étendre", 11% penchent plutôt du côté "plutôt négatif: dérangent/inutile", et 5% sont neutres.

Parmi les commentaires et "micro-trottoirs" réalisés, certains nous ont fourni plus de détails. Pour Marcel, cela relève plus de "marketing écologique sans résultat à long terme. Il vaudrait mieux que les communes modernisent leurs anciens lampadaires avec du LED et réduisent l'intensité de 50% pendant la nuit".

Notons que c'est le cas dans notre village, où peu à peu quelques lampadaires modernes sont déjà en place. Même son de cloche pour d'autres, qui pour la plupart notent l'utilité de sensibiliser les citoyens au sujet, soulignent l'hypocrisie des enseignes commerciales qui rechignent à éteindre leurs vitrines aux heures où personne ne fait du shopping. La plupart de ceux qui voient cela d'un oeil plutôt négatif citent en premier lieu le sentiment accru d'insécurité, ou encore qu'une initiative si courte n'apporte aucun impact réel.

Que l'on soit pour ou contre, cette initiative a donc le mérite d'ouvrir le débat entre concitoyens et d'animer les conversations sur un sujet qui est, si l'on se penche sur ses aspects écologiques et économiques et qu'on le veuille ou non, nécessaire à l'heure où notre société se retrouve devant l'un des plus grands défis de son histoire.

Eclairer plus loin...

Envie d'en savoir plus? Le site met à disposition différentes ressources, documents et dossiers pédagogiques, librement accessibles.

→ lanuitestbelle.org

Société Astronomique de Genève

Post Tenebras Lux



As-tu l'âme d'un rédacteur?



Comme d'autres organisations au sein de notre village (Vichamines, Vich en Fête), votre bimestriel préféré (on l'espère!) est lui aussi composé de bénévoles qui se réunissent plusieurs fois l'an pour collecter, rédiger puis mettre en page ce que vous avez entre vos mains.

Actuellement 3, nous serions plus à l'aise avec quelques plumes de plus!

Pour poser tes questions ou amener des sujets, contacte-nous à vichfait@gmail.com pour nous rejoindre autour d'un verre lors de notre prochaine réunion, le 8 janvier prochain, à 19h à la Croix Verte!

La mega-STEP à Gland progresse

Par Eva Schultz, ancienne représentation sur le Conseil intercommunal de l'APEC, avec Olivier Monachon, représentation actuelle

L'APEC, c'est l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte. Il regroupe 21 communes, y inclus Vich. Le but de l'APEC est : « épurer les eaux, afin de préserver nos rivières et notre lac ». Il faut concilier à long terme les usages et la préservation de notre eau et garantir : une bonne qualité des milieux aquatiques, une bonne ressource en eau potable, une bonne qualité sanitaire pour les activités nautiques et une bonne ressource piscicole abondante et de bonne qualité.

L'actuelle station d'épuration (STEP) est sise à la "Dullive" en dessous de Gland, juste au bord du lac. Elle a été construite comme beaucoup d'autres de la région entre 1977 et 1980. Toutes âgées d'une 40aine d'années, ces installations doivent maintenant être remplacées pour répondre d'une part à une fulgurante augmentation de la population dans notre région mais aussi et surtout au traitement des micropolluants (voir cadre).

Le 02 mai 2019, le conseil intercommunal APEC a accepté à la majorité le préavis 17 : Projet de régionalisation de l'épuration. Seule la commune de Luins a voté contre ce projet, ceci principalement dû à l'emplacement prévu.

Le comité de direction a été mandaté pour négocier les conditions d'adhésion des communes de l'AEB (Arnex-sur-Nyon, Borex, Eysins, Grens, Signy-Avenex), de Nyon, de Gingins, Chésereux et Prangins au projet de régionalisation de l'épuration. L'APEC sera le maître d'œuvre pour la nouvelle STEP de 120'000 EH (Équivalent Habitant).

Micropolluant : une substance détectable dans l'environnement en très faible concentrations, au moins en partie due à l'activité humaine, et qui peut engendrer des effets négatifs sur les organismes vivants à très faibles concentrations. Pourquoi réduire les micropolluants ? Les eaux constituent un vecteur important de ces micropolluants. Le Léman est une ressource de plus en plus sollicitée notamment due là la sécheresse dans notre région. Elle alimente 900'000 habitants et doit être préservée.



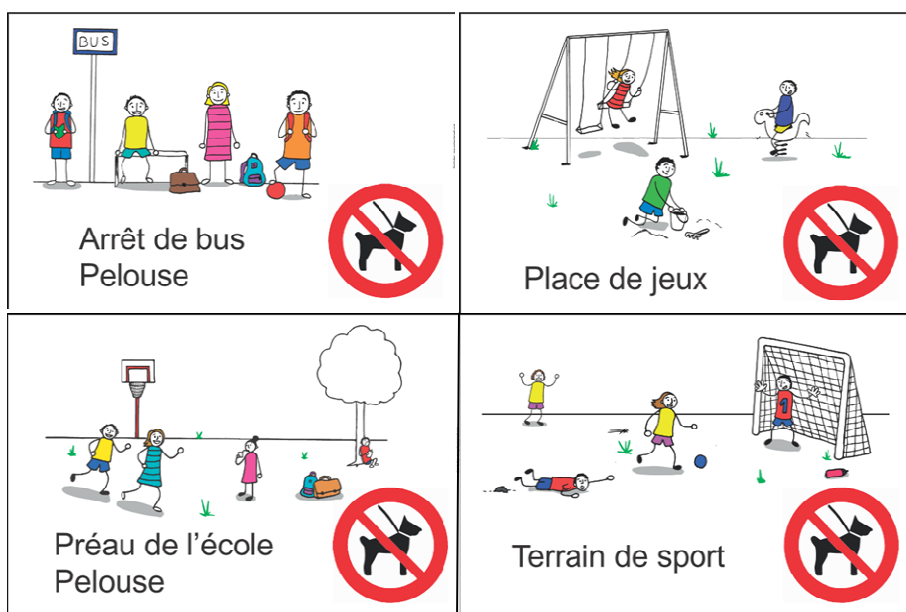
Les négociations avec les nouveaux membres doivent être entérinées avant le 31 décembre 2019, un préavis à ce sujet sera présenté lors de l'assemblée de l'APEC du 7 novembre prochain.

Les statuts de l'APEC seront modifiés pour garantir que le poids des 2 villes (Nyon et Gland) ne permettra pas d'écartier les petites communes des décisions.

Pour plus d'information, voir www.apec-gland.ch et l'article dans le 24heures: « Feu vert pour réaliser une mégastep à l'est de Gland », du 3 mai 2019.

→ <https://tinyurl.com/24h-apec-gland>

ENFANTS ET CHIENS EN TOUTE HARMONIE



Des panneaux sont affichés dans les zones où jouent les enfants.

Le centre du village de Vich est un espace rêvé pour les enfants. Que ce soit à la place de jeux pour les plus jeunes, sur le terrain de sport ou aux abords de l'école, nombreux sont les enfants qui profitent des espaces verts pour s'ébattre et jouer avec leurs copains. La centaine d'élèves du collège des Pralies apprécie tout particulièrement de pouvoir se dépenser entre les cours ou passer le temps en attendant le bus.

Malheureusement, des chiens apprécient aussi de se soulager aux mêmes endroits... Fort de ce constat peu hygiénique, la Municipalité a fait appel au talent d'une étudiante en graphisme, Zoé Golay, pour créer des panneaux rappelant de manière sympathique aux propriétaires de chiens que l'accès à certaines zones de la commune est formellement interdit aux chiens même tenus en laisse. Ces règles font partie du guide pratique que la Municipalité a édité à l'intention des détenteurs de chiens et que l'on peut consulter sur le site Internet www.vich.ch. Les chiens ne sont également pas admis dans les cultures, vergers et vignes, les massifs, jardins et bâtiments publics, les fontaines, la réserve intégrale et scientifique du Bois de Chênes, ainsi que dans les secteurs mis à ban.

Le « Vivre ensemble » prôné par la Municipalité dans sa feuille de route pour la législature 2016-2021 n'est pas qu'un vain slogan et passe par le comportement respectueux et solidaire de tous les Vichois. Merci !

Conseil général

Le Conseil général du 1^{er} octobre dernier a fait la part belle aux amendements. Tout d'abord, le rapport de la Commission des finances sur le préavis de l'arrêté d'imposition 2020 a recommandé une baisse supplémentaire d'1 point d'impôt en plus des 2 points proposés par la Municipalité, fixant le taux d'imposition communal à 63%. Malgré les arguments contre exposés par la municipale des finances, cet amendement a été approuvé à une large majorité.

La demande de crédit de CHF 9'000 pour le soutien financier à la réalisation de la Maison des Vins de la Côte sur la commune de Mont-sur-Rolle n'avait pas convaincu la Commission des affaires régionales, qui craignait un versement à fonds perdu même si le projet n'aboutissait pas. Cette fois, c'est le syndic qui a amendé le préavis en séance en proposant de conditionner l'accord du crédit à la délivrance du permis d'exploiter. Le préavis a ensuite été largement accepté tel qu'amendé. Les conseillers ont pu prendre note de la réponse de la Municipalité au postulat sur la participation de la Commune à Région de Nyon, listant les avantages et inconvénients d'être membre et concluant sur le maintien de l'adhésion en y incluant le DISREN. Un préavis sera soumis dans ce sens d'ici au 30.6.2020, délai dans lequel toutes les communes doivent se prononcer sur la prolongation du DISREN.

Retrouvez les numéros précédents de VICHfait sur www.vich.ch/vie locale